

30 nov. et 2 déc. 1870, dans lesquelles les généraux Trochu et Ducrot cherchèrent vainement à percer les lignes allemandes. On a érigé sur la hauteur derrière Champigny un monument avec une crypte où reposent les restes des victimes de ces journées, Français et Allemands. Champigny est aussi desservi par le chemin de fer de Grande-Ceinture, rejoignant la ligne de l'Est à Nogent-sur-Marne (p. 183), etc. On jouit de beaux coups d'œil sur la vallée de la Marne, Vincennes et Paris des localités situées sur les coteaux au delà de Champigny : *Chennevières* (3 kil.), dont la vue passe pour supérieure à celle de St-Germain-en-Laye (sans doute le matin); *Sucy-en-Brie* (4 kil.) et *Boissy-St-Léger* (4 kil.). Ces localités sont desservies par les stat. de la *Varenne-St-Maur* (1 kil.), *Sucy-Bonneuil* (1 kil.), et *Boissy-St-Léger* (500 m.). A Boissy-St-Léger, près du chemin de fer, le *château du Piple*, avec une école normale protestante de jeunes filles. A 2 kil. au delà du village, le beau *château de Gros-Bois*, du XVIII^e s. avec un vaste parc. — Les autres stat. de la ligne de Paris à Vincennes et Brie Comte-Robert (36 kil.) sont à peu près sans intérêt. *Brie-Comte-Robert* est une petite ville fort ancienne, mais déchuée.

Un peu plus loin que la redoute de la Faisanderie se voit une ferme modèle, où l'on peut boire du lait chaud. L'avenue de la Ferme passe ensuite à côté des tribunes du champ de courses et monte vers le plateau où est le lac de Gravelle, alimenté par une machine à vapeur au bord de la Marne. De ce lac sortent des ruisseaux qui alimentent les autres lacs. A quelques pas de là, le **rond-point de Gravelle*, avec un pavillon, où l'on peut avoir des rafraîchissements en été. On y a un panorama magnifique, notamment sur les vallées de la Marne et de la Seine.

Les chemins à dr. au delà du rond-point sont barrés par des sentinelles lorsque des exercices ont lieu au polygone; on prend alors l'avenue de Gravelle, à g., pour se diriger vers le lac de Charenton, distant d'env. $\frac{1}{2}$ h. On passe de ce côté, à g., non loin de l'hospice d'aliénés de Charenton-St-Maurice, et de l'asile de Vincennes, pour les ouvriers malades ou convalescents. Ensuite on arrive sur la route de Charenton à St-Mandé, où passe le tramway Sud de la Bastille (p. 181).

Charenton, bourgade de 11 826 hab. (avec Conflans et les Carrières), doit sa notoriété à l'hospice d'aliénés mentionné ci-dessus, qui de fait est maintenant sur le territoire de St-Maurice, commune de 5576 hab., créée en 1842. Charenton fut aussi jadis célèbre par le temple que les protestants y construisirent en 1606, avec l'autorisation de Henri IV, et qui fut détruit en 1685. Le pont qui s'y trouve est sur la Marne, un peu au-dessus de son embouchure dans la Seine. Bateaux, tramways, et chemin de fer, v. p. 181.

La partie du bois au N. de Charenton jusqu'à St-Mandé (p. 181) et aux fortifications de Paris, a été créée lors de la transformation de ce bois en 1857-58. On y remarque surtout le lac de Charenton ou de Daumesnil, plus grand encore que celui des Minimes. Il contient deux jolies îles, communiquant entre elles et reliées à la terre ferme du côté de Charenton. Il y a un petit temple au-dessus d'une grotte artificielle, un café, etc. Un batelier, du côté de l'avenue Daumesnil, vous épargne la peine de revenir sur vos pas (10 c.). Promenade en barque sur le lac, 50 c. et davantage, conformément au tarif, affiché à l'embarcadère.

CITÉ ET RIVE GAUCHE

La Cité (pl. R. 20, 23, 22, V) est, comme nous l'avons dit (p. xxii), la partie la plus ancienne de Paris. C'est dans cette île que se trouvait, au temps de César, la ville gauloise de Lutèce (*Lutetia Parisiorum*), le Paris des Romains et des Francs, auquel s'ajoutait seulement, sur la rive g. de la Seine, un petit faubourg entouré de marais et de bois. Ce fut aussi, sous les rois francs, le lieu choisi pour bâtir l'église principale. Ensuite, la ville s'étendit de plus en plus sur la rive dr. du fleuve; mais la Cité a gardé son caractère particulier, renfermant encore longtemps le palais des rois et conservant toujours l'église métropolitaine, *Notre-Dame*. Presque toutes les rues y avaient leurs sanctuaires, quelques-uns tenus en grande vénération à cause de leur ancienneté, d'autres se distinguant par leur beauté et la richesse de leur décoration, comme la *Ste-Chapelle*. Près de Notre-Dame s'élevèrent, d'un côté, le palais épiscopal et l'*Hôtel-Dieu*, destiné dans le principe à héberger les pauvres et les pèlerins, de l'autre côté, le cloître *Notre-Dame* ou la maison des chanoines, si célèbre dans l'histoire de l'université. La Cité était en outre habitée par les domestiques de la Cour, des orfèvres, des changeurs, des boulangers et autres marchands. Le clergé y formait cependant la majorité, de même que la bourgeoisie dans la partie N. de Paris, la *Ville* proprement dite, et les lettrés dans la partie S., l'*Université*. — Aujourd'hui, la Cité n'est plus le centre de Paris, mais elle en renferme encore les deux plus beaux monuments religieux, *Notre-Dame* et la *Ste-Chapelle*; l'*Hôtel-Dieu* s'y trouve toujours, et à la place de l'ancien palais royal s'élève le palais de justice.

Un bon tiers de Paris est situé sur la rive gauche de la Seine. Ce qui caractérise cette partie de la ville, ce sont ses nombreux établissements scientifiques, groupés autour de la Sorbonne, siège de l'Université, dans le quartier latin. Les quartiers O. font seulement exception avec leurs grands établissements militaires, leurs ministères, leurs ambassades, etc., les palais du quai d'Orsay et les hôtels de l'aristocratie, dans le quartier St-Germain. — Les principales curiosités de la rive g. sont: le palais du Luxembourg, avec son musée moderne; le Panthéon, le musée de Cluny, le Jardin des Plantes et l'hôtel des Invalides.

10. Palais de justice, Ste-Chapelle et Notre-Dame.

I. Palais de Justice et Ste-Chapelle.

Tribunal de commerce. Pont-Neuf. Préfecture de police.

On arrive ordinairement de la rive droite dans la Cité par le pont au Change (p. 68) et le boulevard du Palais ou par le Pont-Neuf (p. 188).

Le *palais de justice (pl. R. 20; V) a remplacé le palais pri-

mitif des rois de France; ce fut seulement Charles VII (1431) qui le céda au Parlement, la cour souveraine de justice. Des incendies, en 1618 et 1776, n'ont laissé subsister que les tours de l'ancien édifice: la *tour de l'Horloge*, à l'angle N.-E., près du pont au Change; la *tour de César*, la *tour de Montgomery*, au N., sur le quai; la *tour d'Argent*, plus loin, avec ses créneaux, et enfin la *Ste-Chapelle* et les *cuisines de St-Louis*. L'horloge de la tour du coin, avec son beau cadran, était la plus ancienne horloge publique de France, construite en 1370; elle a été refaite au XVIII^e s. et en 1852. La destruction volontaire d'une grande partie de ce monument, le 22 mai 1871, figure aussi dans la liste des crimes commis par les insurgés; la restauration en est maintenant à peu près achevée.

Ce palais est ouvert au public tous les jours, sauf les dimanches et fêtes. La *cour d'honneur*, du côté du boulevard, est précédée d'une belle grille de fer. En face est un grand escalier qui aboutit à un avant-corps à dôme carré et fronton dorique, décoré de statues de la France, l'Abondance, la Justice et la Prudence. Le *vestibule* sert en même temps de vestiaire aux avocats, dont un certain nombre circulent toujours en robe dans les galeries aux heures d'audience, de 11 h. à 4 h. L'escalier du milieu conduit à des salles qui n'ont rien d'intéressant. Nous prenons à dr. et nous passons par une porte vitrée pour voir la *salle des Pas-Perdus*, reconstruite depuis 1871. C'est une des plus vastes salles dans son genre; elle a 73 m. de long, 28 m. de large et 10 m. de haut, et elle se compose de deux galeries voûtées, séparées par des arcades à piliers d'ordre dorique. Diverses Chambres donnent sur cette salle. On peut naturellement entrer dans les salles pendant les séances, et l'on y a occasion d'entendre des avocats célèbres. Bien des souvenirs historiques se rattachaient à cette partie de l'édifice; nous rappellerons que c'est là que se trouvait, avant l'incendie de 1618, la grande salle du Palais, où les clercs de la *Basoché* (traduction burlesque de *basilica*, palais royal) avaient le privilège de jouer des farces, des soties et des moralités. A dr. se voit un monument érigé en 1821 à *Malesherbes*, défenseur de Louis XVI devant le tribunal révolutionnaire et décapité en 1794. La statue est de *J. Dumont*, les figures allégoriques, la France et la Fidélité, sont de *Bosio*, et le bas-relief de *Cortot*. Presque en face s'élève depuis 1879 un autre monument, celui du célèbre avocat *Berryer* (m. 1868), entre l'Eloquence et la Fidélité, par *Chapu*. A dr. de la galerie voisine, la *Chambre civile* et *Chambre criminelle*, achevée en 1877, dont on remarquera surtout le riche plafond. A côté est la *galerie St-Louis*, avec une statue de St Louis et des fresques par Ol. Merson. Plus loin, la *Chambre des Requêtes* et la *nouvelle salle des Pas-Perdus* ou vestibule du côté de la place Dauphine, dont on verra la façade en allant au Pont-Neuf (p. 188). Cette salle est décorée de quatre statues de souverains qui se sont signalés comme législateurs: St Louis, Philippe-Auguste, Charlemagne et Napoléon I^{er}.

Un escalier monumental, au milieu, avec une statue de la Justice par Perraud, conduit aux salles de la *Cour d'assises*.

Au S. de la cour d'honneur est la *cour de la Ste-Chapelle*, où se trouvent l'entrée des *tribunaux de police correctionnelle*, ouverts de midi à 4 h., et celle de la Ste-Chapelle.

La *Ste-Chapelle* est visible gratuitement de midi à 4 h., tous les jours sauf le lundi et le vendredi. C'est l'ancienne chapelle du palais, construite de 1245 à 1248, sous St Louis, par *Pierre de Montereau*, pour recevoir les reliques que le roi avait rapportées de la croisade et qui sont aujourd'hui à Notre-Dame. Cette chapelle a été restaurée de nos jours, et elle a échappé à la destruction en 1871, quoiqu'elle fût presque complètement environnée de bâtiments en feu. Malgré ses petites dimensions, c'est l'édifice gothique le plus élégant de Paris, un véritable bijou, malheureusement en partie caché par les autres constructions du palais. Elle mesure 35 m. de longueur et de hauteur, sur 11 de largeur, et elle se compose de deux chapelles superposées. — La *CHAPELLE BASSE*, où l'on entre d'abord, est à trois nefs. Elle servait aux domestiques de la cour. Il y a des pierres tombales de chanoines de la Ste-Chapelle. — La *CHAPELLE HAUTE* était réservée à la cour. Elle ne forme qu'une nef d'une grande légèreté, ayant 20 m. d'élévation. Les murs sont percés de 15 fenêtres de 15 m. de haut sur 4 de large, entre lesquelles il ne reste que la largeur des contreforts qui soutiennent l'édifice. Ces fenêtres sont garnies de superbes vitraux, aux couleurs splendides et encadrés dans d'élégants réseaux, qui datent en partie du temps de St Louis et qui ont été restaurés de nos jours. Les sujets en sont surtout empruntés à la Bible. Ceux de la rosace, seulement du XV^e s., sont tirés de l'Apocalypse. Les murs sont couverts de décorations polychromes en harmonie avec les vitraux. On remarquera aussi les statues des apôtres, aux piliers, et un très beau baldaquin goth., en bois, dans le haut duquel étaient les saintes reliques, et qui a sur les côtés deux petits escaliers tournants. On sort par le portail qui n'est pas encore tout à fait restauré, et l'on passe à dr., par une porte vitrée, dans le vestibule du palais.

A dr. de l'escalier du palais se voit l'une des entrées de la *Conciergerie*, la fameuse prison, qui occupe la partie inférieure de ce palais du côté de la Seine et où les visiteurs entrent par le quai (v. ci-dessous). Elle sert maintenant de prison préventive. La plupart des prisonniers politiques de la Révolution furent détenus à la Conciergerie avant d'être conduits à l'échafaud. On montre encore leurs cachots, surtout celui de la reine Marie-Antoinette, transformé en chapelle et orné de peintures représentant les derniers jours de la reine. Pour visiter cette prison et les salles basses, dites *cuisines de St-Louis*, il faut une permission du préfet de police (avenue de Constantine, en face du palais, de 10 h. 1/2 à 3 h.).

Le *tribunal de commerce* (pl. R. 20; V), en face du palais de justice, a été construit de 1860 à 1866 par *Bailly*, dans le style de la renaissance. Il a un dôme octogone de 42 m. de hauteur, destiné à faire perspective dans l'axe du boul. de Sébastopol, et qui se voit par conséquent de la gare de l'Est. L'intérieur, ouvert au

public tous les jours de la semaine, mérite d'être vu. Un escalier monumental conduit aux salles du tribunal et des conseils de prud'hommes. A la hauteur du premier sont des statues de l'Art industriel, par Pascal; de l'Art mécanique, par Maindron; du Commerce terrestre, par Cabet, et du Commerce maritime, par Chapu; dans le haut, des cariatides par Dubut. Au milieu du corps de bâtiment est une cour entourée de deux colonnades superposées, au-dessus desquelles sont des cariatides de Carrier-Belleuse, supportant la charpente en fer d'un toit vitré. La salle d'audience est ornée de boiseries en chêne, de caissons avec imitations de faïences en camaïeu, et de peintures par Robert-Fleury.

Au sortir d'ici, nous suivons le quai à dr. du palais de justice, le long des tours (p. 186), où il y a une entrée de la Conciergerie (v. ci-dessus), et plus loin une entrée de la Cour de cassation.

La *façade occidentale du palais de justice*, sur la place Dauphine, a été construite de nos jours par Duc. Elle est d'un style sévère qui convient à la destination de l'édifice. Trois rampes y donnent accès à la nouvelle salle des Pas-Perdus (p. 186). Huit colonnes doriques cannelées et deux piliers d'angle supportent un riche entablement. Au-dessous des fenêtres se voient six belles statues: la Prudence et la Vérité, par A. Dumont; le Châtiment et la Protection, par Jouffroy; la Force et la Justice, par Jaley.

Le **Pont-Neuf* (pl. R. 20; V), plus loin, à l'extrémité O. de l'île, traverse les deux bras de la Seine. Il a été construit de 1578 à 1604 et considérablement modifié en 1852. Il a 328 m. de long et 23 m. de large. On remarquera à l'extérieur les nombreux masques qui soutiennent la corniche; ils avaient été d'abord sculptés par G. Pilon, mais ils ont été refaits. Au milieu s'élève la *statue équestre de Henri IV*, par Lemoine, érigée en 1818 à la place d'une autre de 1635, qui fut convertie en canons en 1792. Par représailles, Louis XVIII la fit faire avec les statues de Napoléon, de la colonne Vendôme, et de Desaix, de la place des Victoires. On y lit deux inscriptions, dont l'une est la reproduction de celle de l'ancien monument. Des deux côtés, des bas-reliefs de bronze: Henri IV faisant distribuer du pain aux Parisiens assiégés et proclamer la paix par l'archevêque de Paris, devant Notre-Dame.

On a d'ici une **vue magnifique du Louvre*. Le grand bâtiment sur la rive g. est la Monnaie (p. 208). Plus loin, l'Institut (p. 207).

En revenant au boulev. du Palais par le quai des Orfèvres, du côté de la rive g., nous passons devant une autre partie du palais de justice, construite d'abord pour la préfecture de police. Les maisons de ce côté doivent être démolies pour dégager le palais.

La *préfecture de police* (bureaux ouverts de 9 h. à 4 h.) occupe maintenant l'ancienne caserne de la Cité et les deux hôtels d'état-major du boulev. du Palais, près du pont St-Michel (p. 192). La préfecture de police est le centre où aboutissent les fils d'un réseau de sûreté, en partie invisible, qui s'étend par toute la ville; elle figure

au budget de Paris pour env. 22 millions. Il y a trois divisions principales: administration centrale, commissariats de police et police municipale. Le préfet a son cabinet particulier; puis vient le secrétariat général, qui comprend trois subdivisions, la première pour le personnel, le matériel, les archives, la comptabilité, la caisse et son contrôle; les deux autres pour la police de Paris et de ses marchés. — Le personnel est d'env. 7850 hommes, dont plus de 7450 gardiens de la paix, inspecteurs, etc. Il y a en outre 6000 gardes républicains et 1500 sapeurs-pompiers.

II. Notre-Dame.

Hôtel-Dieu, Morgue, Ile St-Louis.

En se rendant ensuite à Notre-Dame, on passe sur la place du Parvis et devant l'Hôtel-Dieu dont il sera question p. 191.

**Notre-Dame* (pl. R. 22; V), l'église métropolitaine de Paris, a été fondée en 1163, sur l'emplacement de l'église primitive datant du iv^e s., et consacrée en 1182; mais la nef ne fut achevée qu'au xiii^e s., et elle a subi dans la suite de nombreux changements. Cependant elle conserve encore assez bien son caractère primitif, grâce à une intelligente restauration, faite depuis 1845. Il ne manque pas toutefois de personnes qui se trouvent un peu déçues à la vue de ce monument célèbre à tant de titres. Placée dans une telle ville, au milieu de tant de richesses monumentales, elle souffre naturellement de la splendeur de son entourage. L'aspect en est un peu lourd et écrasé, mais c'est encore là le résultat de circonstances que les architectes ne pouvaient guère prévoir: les flèches des tours n'ont pas été construites; l'église est entourée maintenant de hautes maisons au lieu des petites habitations d'autrefois, qui lui donnaient du relief, et le sol sur lequel elle est bâtie a été considérablement exhaussé, car on y montait encore par 13 degrés en 1748, tandis qu'on y entre aujourd'hui de plain-pied.

Une page curieuse de l'histoire de cette église est celle du temps de la Révolution. Un décret du mois d'août 1793 en ordonna, il est vrai, la destruction, mais il fut immédiatement annulé. Néanmoins les sculptures furent mutilées. Le 10 nov. de la même année, l'édifice fut transformé en temple de la Raison, la statue de la Vierge remplacée par celle de la Liberté et les chants religieux par les chants patriotiques de la garde nationale. Sur un monticule dans le chœur brûlait le flambeau de la Vérité et au-dessus s'élevait un temple grec de la Philosophie, avec les bustes de Voltaire, de Rousseau, etc. On y fit de plus asseoir sur un trône la déesse de la Raison, qui n'était autre qu'une danseuse du nom de Maillard, à laquelle on rendit les honneurs divins. Des filles vêtues de blanc entouraient le temple, des flambeaux à la main, tandis que les chapelles latérales servaient à des orgies. L'église fut complètement fermée à partir du 12 mai 1794, et elle ne fut rendue au culte qu'en 1802, par Napoléon I^{er}.

**FAÇADE*. — La plus belle partie de Notre-Dame est sa façade, la plus ancienne dans son genre, du commencement du xiii^e s., et qui a servi de modèle pour beaucoup de façades des églises du nord-est de la France. Elle est divisée en trois parties principales par des contreforts, et elle présente trois étages bien distincts, sans compter celui des tours. Dans le bas, trois baies avec de belles

voussures ogivales, dont les sculptures, en tant qu'elles n'ont pas été détruites à la Révolution, sont des productions remarquables du commencement de l'époque ogivale. Celles du portail du centre représentent le jugement dernier. Au trumeau, un beau Christ refait de nos jours. La porte du S., dédiée à Ste Anne, et celle du N., qui sert ordinairement d'entrée, dédiée à la Ste Vierge, sont décorées de sculptures relatives à ces saintes; on remarquera surtout, à la seconde, l'Ensevelissement de la Vierge. Cet étage se termine par une galerie, où des niches renferment 28 statues de rois, refaites de nos jours. Au-dessus de la galerie sont, au milieu, une Vierge accompagnée de deux anges tenant des flambeaux; à dr. et à g., des statues d'Adam et d'Eve. — Le principal ornement du deuxième étage est sa magnifique rose, de 13 m. de diamètre et de style encore assez simple. De chaque côté est une double fenêtre ogivale avec une petite rose feinte. Le troisième étage se compose d'une seconde galerie, haute d'env. 8 m., à colonnettes fort légères, portant des ogives géminées avec trifles à jour. Plus haut règne une balustrade également à jour, couronnée par des statues de monstres et d'animaux, et le tout se termine par deux grosses tours quadrangulaires, percées d'ouvertures géminées hautes de plus de 16 m. Les portails latéraux méritent aussi d'être vus. Celui du S. a de belles ferrures. La flèche du transept, haute de 45 m., en bois revêtu de plomb, a été reconstruite en 1859. On admire la légèreté et l'élégance du chevet, avec ses fenêtres à frontons et ses arcs-boutants d'une grande hardiesse (fontaine voisine, v. p. 192).

INTÉRIEUR. — Notre-Dame est divisée en 5 nefs, avec un simple transept, et elle mesure 127 m. de long sur 48 de large et 34 de haut dans la nef majeure. Le chœur a encore l'ancienne forme ronde, mais les bas côtés se prolongent en un pourtour au delà du transept. Des chapelles ont été ajoutées plus tard entre les contreforts de la nef et du chœur. Les voûtes reposent sur 75 piliers, la plupart ronds, contrairement aux principes adoptés dans les autres constructions gothiques. Sur les bas côtés règnent des tribunes, ayant sur la grande nef des arcades que supportent 108 petites colonnes, et au-dessus sont 37 grandes fenêtres. On remarquera les vitraux anciens des rosaces du grand portail et des portails latéraux. Le grand orgue, construit en 1750, restauré et agrandi en 1868 par Cavallé-Col, a 86 jeux et 5266 tuyaux. A dr. du portail méridional, deux plaques de marbre noir où sont inscrits les noms des 75 étages de la Commune (p. 149). La chaire, faite sur les dessins de Viollet-le-Duc, par Mirgen, est un chef-d'œuvre.

Le chœur et le sanctuaire sont séparés de la nef et du pourtour par de belles grilles, chefs-d'œuvre de serrurerie. On remarque surtout dans le chœur les stalles et des bas-reliefs en bois, représentant des scènes de la vie de J.-C. et de la vie de la Vierge; dans le sanctuaire un magnifique autel moderne, une Pietà, dite le Vœu de Louis XIII, et des statues de Louis XIII et de Louis XIV, par

N. Coustou. Il n'y a plus maintenant rien à payer pour visiter le pourtour et les chapelles du chœur. On y entre du côté droit.

Les chapelles contiennent un certain nombre de monuments, surtout d'archevêques de Paris; savoir, de dr. à g., à partir de la sacristie (v. ci-dessous): ceux de *Mgr Affre* (m. 1848), par Debay; de *Mgr Sibour* (m. 1857), par Dubos; du comte *d'Harcourt* (m. 1718), représentant un mort qui sort du tombeau, par A. Pigalle; de *Mgr Darboy* (m. 1871), du *cardinal Morlot* (m. 1863); de l'évêque *Matiffas de Bucy* (m. 1304), derrière le maître autel; du *cardinal de Belloy* (m. 1806), par Deseine, rappelant la charité du prélat; de *Mgr de Quelen* (m. 1839), du *cardinal de Noailles* (m. 1729), de *Mgr Juigné* (m. 1811), par Cartellier; de *Mgr. de Beaumont* (m. 1781), du *maréchal Guebriant* (m. 1643) et de sa femme *Renée du Bec-Crépin*. — A l'extérieur de la clôture du chœur, 23 bas-reliefs remarquables en pierre, par *Jehan Ravy* et son neveu *Jehan de Bouteillier*, achevés en 1351 et autrefois richement dorés.

La sacristie a été construite de 1846 à 1848 par Viollet-le-Duc, dans le style de la cathédrale. Elle renferme le trésor de Notre-Dame, qui se visite dans la semaine, de 10 h. à 4 h., moyennant 50 c., qu'on paie à un employé à dr. à la grille du pourtour. L'entrée est désignée par un écriteau. Il y a deux salles, à l'extrémité de la galerie et à g. Le sacristain qui s'y trouve montre et explique les principaux objets, mais avec la rapidité des guides de ce genre, et l'on n'a guère le temps de rien examiner. Ce trésor est très riche, mais la plupart des objets sont modernes et plus remarquables par leur valeur intrinsèque que par leur valeur artistique, sauf ceux des derniers temps: vases sacrés donnés par Napoléon III, ornements avec figures brodées, dans le style du moyen âge, etc. Les objets anciens sont une grande croix grecque émaillée, du xii^e ou du xiii^e s., des bustes en argent de St Denis et de St Louis, du xiv^e s.; un calice grec, aussi du xiv^e s., un calice allemand du xv^e, des chasubles des xv^e et xvi^e, des amphores du xvi^e et des reliquaires des xiii^e-xvi^e s. — Il y a aussi des objets historiques et des souvenirs, comme le manteau du sacre de Napoléon I^{er}, les vêtements ensanglantés de Mgr Affre, tué sur une barricade en 1848, lorsqu'il exhortait les insurgés à faire la paix; de Mgr Sibour, poignardé par un prêtre interdit en 1857; de Mgr Darboy, fusillé par les communards en 1871, etc.

TOURS. — La *vue du sommet des tours de Notre-Dame, hautes de 68 m., est, après celle de la tour St-Jacques (p. 66), la plus belle de Paris. On entre par la tour du N., en dehors de l'église, à g. du portail (40 c.); il y a 378 marches. Dans la tour du S. se trouve le *bourdon de Notre-Dame*, une des plus grosses cloches qui existent; pesant 16 000 kilogr. (son battant seul, 488). Il y a aussi une cloche rapportée de Sébastopol.

LA PLACE DU PARVIS - NOTRE - DAME (pl. R. 22; V), devant la cathédrale, est maintenant dégagée et décorée d'une *statue de Charlemagne*, à cheval, conduit par deux hommes d'armes, bronze d'après Rochet. Du pont, nouvellement reconstruit, sera percée sur la rive g. une rue à travers le vieux quartier de St-Séverin (p. 193).

L'Hôtel-Dieu (pl. R. 22; V), auparavant du côté S. du Parvis-Notre-Dame, a été reconstruit au N. de 1868 à 1878. C'était le plus ancien hôpital de Paris et peut-être de l'Europe, fondé en 660, sous Clovis II. Le nouvel Hôtel-Dieu est parfaitement organisé et n'a

que le défaut d'avoir coûté trop cher : 22 millions d'expropriation et 23 de construction. On blâme cependant aussi l'administration de l'avoir rebâti au centre et dans la partie la plus basse de la ville, entre deux bras de rivière. Il compte 839 lits et il y a deux chaires de clinique médicale et deux de clinique chirurgicale. — L'ancienne caserne de la Cité, construite en 1866, aujourd'hui la préfecture de police (p. 188), donne aussi sur la place du Parvis, à l'O. — Entre cette caserne, l'Hôtel-Dieu et le tribunal de commerce (p. 187) est le principal *marché aux fleurs* de Paris (merc. et sam.).

Derrière la cathédrale, sur l'emplacement de l'ancien archevêché, converti en square, s'élève la *fontaine Notre-Dame*, petit monument gracieux, de 15 à 16 m. d'élévation, érigé en 1845 sur les dessins de Vigoureux; dans le bas, un double bassin, où l'eau est vomie par des dragons que terrassent des anges, et au-dessus un petit édicule gothique, renfermant une statue de la Vierge avec l'enfant Jésus.

A quelques pas de là, à l'extrémité de l'île, se trouve la *Morgue*, le bâtiment où sont exposés les morts inconnus trouvés dans la Seine ou autre part, afin qu'on puisse en constater l'identité. L'entrée est publique. Les corps sont d'abord mis dans un appareil frigorifique, qui les fait geler à 14 ou 15°; puis ils sont déposés sur des tables de marbre dans la salle d'exposition, qui est maintenue à la température de 4° au-dessous de zéro, et ils se conservent là, avec les couleurs naturelles, au besoin pendant trois mois. On y expose chaque année de 700 à 800 cadavres, dont env. 1/7 de femmes.

L'île *St-Louis* (pl. R. 22; V), à l'E. de la Cité, de l'autre côté de la Morgue, est un coin paisible, inanimé, au milieu de ce Paris si agité. On y remarque tout au plus quelques vieux hôtels, surtout le bel *Hôtel Lambert*, à l'autre extrémité, rue *St-Louis*, 2. Il a été construit au xvii^e s. par *Leveau*, pour le président Lambert de Thorigny, et décoré de peintures par *Lebrun* et *Lesueur*. Les principales compositions de ce dernier sont au Louvre (p. 112); mais on y admire encore la galerie de *Lebrun*, avec son plafond, le *Mariage d'Hercule* et *d'Hébé*. L'hôtel appartient maintenant à la famille *Czartoryski*, qui en permet la visite. — A côté passe le boul. *Henri IV* (p. 48) et à dr. est le *pont Sully*, qui aboutit sur la rive g. au boul. *St-Germain* (p. 193), à côté de la halle aux vins et près du *Jardin des Plantes* (p. 224).

11. De la Cité au Panthéon et au parc Montsouris.

I. De la Cité au musée de Cluny.

Fontaine *St-Michel*, *St-Séverin*. Ecole de Médecine.

En passant de la Cité à la rive g. par le boul. du Palais (p. 185), on traverse le petit bras de la Seine sur le *pont St-Michel* (pl. R. 19; V), reconstruit en 1857 : on y a une belle vue de *Notre-Dame*.

Le *boulevard St-Michel*, de l'autre côté, est l'artère principale de la rive g.; il fait partie de la grande ligne de boulevards traversant Paris de la gare de l'Est au carrefour de l'Observatoire (v. p. 50).

A dr., sur la *place St-Michel*, s'élève la *fontaine St-Michel*, fontaine monumentale de 26 m. de haut sur 15 de large, érigée en 1860. Elle représente un arc de triomphe du style de la renaissance. Au milieu est un *St Michel* terrassant le dragon, groupe en bronze par *Duret*, sur un rocher artificiel d'où jaillit une cascade, qui retombe dans trois vasques flanquées de deux griffons. De chaque côté, des colonnes en marbre rouge supportent des statues de la Vérité,

de la Prudence, de la Force et de la Justice, aussi en bronze. Ce monument, adossé à une maison, a le défaut d'être trop plat.

La première rue qui s'enfonce à g., après la fontaine, dans un coin du vieux Paris, condamné aussi à une transformation totale, conduit à *St-Séverin* (pl. R. 19; V), une des plus anciennes églises de Paris. Elle est surtout des xiii^e et xv^e s. Sa façade originale se compose d'un portail du xiii^e s., provenant d'une autre église, et d'une élégante tour du xv^e s. On remarque particulièrement à l'intérieur les nervures des voûtes, le triforium, des vitraux des xv^e et xvi^e s. et les peintures murales des chapelles, exécutées de nos jours : à dr., *St Jean-Baptiste*, par *Paul Flandrin*; *St Anne* et la *Vierge*, par *Heim* et *Signol*; *St André* et *St Pierre*, par *Schnetz* et *Biennoury*; *Jésus* et les saintes femmes, par *Murat*; *St Jean l'Évangéliste*, par *Hipp. Flandrin*, ses premiers essais de peinture murale; *St Geneviève*, par *Alex. Hesse*; les deux saints *Séverin*, l'un guérissant *Clovis*, l'autre donnant l'habit religieux à *St Cloud*, par *Corru*. Les chap. du fond, consacrées à N.-D. de l'Espérance et à N.-D. des Sept-Douleurs, renferment des sculptures et des ex-voto. Dans les autres, en revenant vers l'entrée : *Mgr* de *Bulzone* et *St Jérôme*, par *Gérôme*; *St Louis*, par *Lenoir*; *St Charles Borromée*, par *Jobbé-Duval*; *St François de Sales*, par *Motiez*, et *St Vincent de Paul*, par *Richomme*.

Le boul. *St-Michel* croise le *boulevard St-Germain* à env. 200 m., près des *Thermes* et de l'hôtel de *Cluny*, dont il sera question plus loin. Ce boulevard transversal, dont la partie de dr. est achevée seulement depuis 1878, relie maintenant par la rive g., avec le boul. *Henri IV*, la place de la Bastille à celle de la Concorde, distantes par là d'env. 4500 m. Il complète les *Grands boulevards*, mais il est loin d'en avoir l'importance.

L'*Ecole de médecine* (pl. R. 19; V), dont on aperçoit la nouvelle façade dans la partie de dr., forme un vaste corps de bâtiment entre le boulevard et la rue de l'*Ecole-de-Médecine*, avec de grandes dépendances jusqu'à la rue *Racine*. La façade du nouveau bâtiment, sur le boulevard, est dans le style sévère du palais de justice sur la place *Dauphine*, du nouvel hôtel des postes, etc. La partie ancienne date du xviii^e s. Elle a une belle cour, précédée d'une galerie à deux rangs de colonnes ioniques, et au fond de laquelle est une statue en bronze de *Bichat* (m. 1802), par *David d'Angers*.

La bibliothèque, riche de 60000 volumes, est ouverte aux médecins et aux étudiants les jours non fériés de 11 h. à 4 h. et de 7 h. 1/2 à 10 h. du soir, sauf durant les vacances (sept. et oct.). L'*Ecole* possède en outre un *musée d'anatomie comparée*, dit *musée Orfila*, du nom de son fondateur (m. 1853). Il est ouvert comme la bibliothèque. A g. des nouveaux bâtiments en face de l'*Ecole*, dans une cour, se trouve encore le *musée Dupuytren*, collection pathologique très curieuse pour les hommes qui s'occupent de médecine. Il est établi dans le réfectoire d'un ancien couvent de cordeliers, où se tint le club de ce nom sous la Révolution.

L'*hôtel de Cluny*, dont la porte est du côté opposé au boul. *St-Germain*, rue du *Sommerard*, 14 (pl. R. 19; V; entrée, v. ci-dessous), occupe en partie l'emplacement du palais romain construit, dit-on, par l'empereur *Constance Chlore*, pendant sa résidence en Gaule, de 292 à 306, où *Julien* fut proclamé empereur par ses soldats en 360 et dans lequel les rois francs résidèrent avant d'aller habiter la Cité. C'était encore un édifice important en 1180; aujourd'hui il n'en reste plus guère que les salles de bains ou les *Thermes*, à l'état de ruines (v. p. 199). A partir de 1340, les ruines appartirent à la riche